

Périodes	Œuvres
XVIII	Les liaisons dangereuses - P. Choderlos de Laclos La nouvelle Héloïse – Jean Jaques Rousseau L'Emile Manon Lescaut – L'Abbé Prevost L'ingénu - Voltaire
XIX	Madame Bovary – G.Flaubert Nana – E.Zola Thérèse Raquin Les Misérables – V.Hugo
CONTEMPORAIN à partir ≈ 1945	L'invitée - S.de Beauvoir Le Moulin de Pologne – J.Giono La touche étoile B.Groult Les yeux jaunes du crocodile K.Pancol Ensemble c'est tout Anna Gavalda L'amant - Duras

Site avec corpus : <http://representations-et-realites-tpe.blogspot.fr/p/partie-2.html>

Simone de Beauvoir, « on ne connaît pas femme.. »

<http://lesfemmesdelettres.over-blog.fr/article-l-affirmation-des-femmes-par-l-ecriture-malgre-tout-97567810.html>

<http://feuilly.hautetfort.com/archive/2008/09/19/une-femme-d-annie-ernaux.html>

<http://www.grin.com/fr/e-book/141208/entre-vice-et-vertu-la-femme-du-xviiiie-siecle-dans-le-roman-epistolaire>

L'Histoire des Femmes au Fil du temps :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_femmes#Les_origines

- <http://www.challenges.fr/monde/20100305.CHA7552/les-principales-dates-de-l-emanicipation-des-femmes.html>

- <http://www.grin.com/fr/e-book/141208/entre-vice-et-vertu-la-femme-du-xviiiie-siecle-dans-le-roman-epistolaire>

Table des matières

Introduction

1. Le XVIIIe siècle : siècle des Lumières ou siècle de libertinage ?

1.1. Les auteurs licencieux et leur rapport à la société

1.1.1. L'érotisme de Crébillon

1.1.2. Sade ou la pornographie raisonnée

1.2. Liberté de l'esprit et liberté du corps

- 1.2.1. Liberté intellectuelle
- 1.2.2. Liberté des mœurs
- 1.3. La volonté des femmes de ne pas être en reste de cette libération
 - 1.3.1. Statut juridique de la femme
 - 1.3.2. Quelle émancipation avant la Révolution?
- 2. La tentation du vice et l'aspiration à la vertu
 - 2.1. La distribution des rôles dans les rapports entre hommes et femmes
 - 2.1.1. L'homme qui pervertit
 - 2.1.2. La femme : proie ou séductrice?
 - 2.2. La résistance garante de la vertu?
 - 2.2.1. De l'art de faire sa cour
 - 2.2.2. Résistance réelle et résistance feinte
 - 2.3. Les raisons sociales
 - 2.3.1. Les mariages de convenance
 - 2.3.2. Les formes d'amour acceptées par la société
- 3. L'éducation des filles
 - 3.1. L'apport du XVIIIe siècle par rapport aux siècles précédents
 - 3.1.1. La relation mère-fille
 - 3.1.2. Précepteurs et couvents
 - 3.1.3. Théoriciens de l'éducation
 - 3.2. La question traitée par les personnages dans le roman
 - 3.2.1. La soif de connaissance
 - 3.2.2. Le souci de la réputation et le poids du devoir
 - 3.3. La volonté des auteurs : un roman pour l'édification des lectrices?
 - 3.3.1. La société : un lieu de perdition
 - 3.3.2. Dangers de l'ignorance et avantages de l'instruction
- 4. La liberté humaine
 - 4.1. La liberté des femmes
 - 4.1.1. Trop peu libres pour être vertueuses?
 - 4.1.2. L'émancipation aux dépens de la vertu
 - 4.2. Les hommes : des êtres plus libres ?
 - 4.2.1. Prisonniers de leur condition sociale
 - 4.2.2. Prisonniers de leur propre comportement
 - 4.3. La remise en question de la pensée dichotomique
 - 4.3.1. Le bien et le mal dans les deux romans...
 - 4.3.2. ...et la manière dont les personnages en jouent
 - 4.3.3. Le rôle de l'Église et la question de la morale

Bibliographie

Introduction

Au XVIIIe siècle s'opéra une transfiguration du concept de vertu. La «vertu» est, sur le plan

étymologique, un substantif formé à partir du latin *virtus*, *virtutis* dans lequel on reconnaît *vir*, l'homme, s'entend l'individu de sexe masculin. C'est alors en effet l'ensemble des qualités exclusivement masculines que l'on célèbre lorsqu'on fait l'éloge de la vertu, en particulier la bravoure. Plus récemment, «par un beau retournement le mot a été employé à notre époque classique pour désigner l'attitude des femmes se refusant non seulement à l'adultère mais aux complaisances sexuelles».^[1] Ce glissement de la «virtus» masculine à la vertu que l'on s'accorde à considérer comme proprement féminine est favorisé par les évolutions sociétales, et inversement, il n'est pas sans conséquence sur l'image de l'homme au sein de cette société qui la féminise. L'évolution est d'abord passée par un enrichissement sur le plan sémantique. Le lexème «vertu» est devenu polysémique. De l'acception première qui désignait les qualités distinctives de l'homme viril en passant par les vertus cardinales et théologiques de l'homme spirituel, on est parvenu à l'idée de la vertu d'une femme, sans autre qualificatif, qui signifie la continence du sexe féminin en particulier. Ce sens existe mais il est toutefois mineur au XVIIIe siècle. Le dictionnaire de Trévoux publié en 1771 indique que le terme «signifie quelquefois pudeur, chasteté».^[2]

Cette métamorphose de la représentation de la vertu s'effectue à une époque où les hommes les mieux nés et donc les plus haut placés dans la hiérarchie sociale n'ont pas à exhiber des caractères virils très marqués. Louis XIV ayant créé une armée régulière et ayant voulu, suite à la Fronde, pour sa propre sécurité et celle de son royaume, réunir les familles nobles à la cour de Versailles, les hommes issus de ces mêmes familles n'ont plus à prendre les armes pour défendre leurs fiefs menacés. Les chevaliers en armure du Moyen-âge n'ont plus lieu d'exister, et les hommes, tout comme les femmes de l'aristocratie, peuvent se livrer à l'oisiveté et aux fastes qui règnent à Versailles. Les peintures de l'époque les montrent fardés, coiffés de perruques aussi apprêtées que celles de leurs compagnes féminines et s'adonnant à des activités aussi bien pratiquées par l'un que par l'autre sexe. Rousseau faisait d'ailleurs dénoncer à Saint-Preux «le mélange indiscret et continuel des deux sexes, qui fait contracter à chacun d'eux l'air, le langage et les manières de l'autre»^[3] au sein de la société parisienne.

Ce siècle voit également l'essor du roman par lettres. Afin d'éviter un système binaire qui se bornerait à un échange de questions-réponses, la correspondance s'enrichit rapidement de la contribution d'autres auteurs-protagonistes. Qu'il s'agisse d'une correspondance entre mère et fille, entre amants ou entre membres d'une même société, l'intrigue se noue et se dénoue au fil des lettres. La présente étude se propose de comparer et de confronter deux romans épistolaires phares du XVIIIe siècle qui ont souvent été mis en parallèle. Le premier est l'ouvrage fameux d'un philosophe et écrivain non moins illustre, à savoir *Julie ou la Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, le second l'œuvre quasi unique, la seule qui soit en tous cas vraiment passée à la postérité, d'un jeune officier qui ne doit sa célébrité qu'à elle : *Les Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos. Le second s'est beaucoup inspiré du premier, ne serait-ce que pour en faire prendre le contrepied à ses personnages. Les références à *La Nouvelle Héloïse* sont nombreuses chez Laclos, qu'il s'agisse d'allusions implicites ou de citations de l'œuvre de Rousseau. Laclos semblait avoir été marqué par cette œuvre, assez profondément pour y faire référence en exergue sur la page même qui porte le titre de son roman à lui. Nous recourons accessoirement à d'autres œuvres: un traité sur l'éducation de chacun de ces auteurs, des romans et auteurs contemporains des nôtres ainsi que quelques précurseurs dans le débat sur le rôle de la femme.

Le XVIII^e siècle fut le siècle des Lumières, mais les deux expressions ne sont pas équivalentes. Il aurait pu s'inscrire dans la continuité des précédents pour maintenir la femme dans son rôle traditionnel. Mais l'euphorie intellectuelle et les remises en question politiques étaient pour les femmes autant d'occasions de revendiquer sinon une place équivalente dans la société, au moins une éducation égale. Qu'attend-on de la femme sur le plan moral? Que revendique-t-elle elle-même? Comment vit-elle, en fonction de ces deux données, ses relations avec l'autre sexe? C'est à la lueur des comportements féminins proposés dans nos deux romans que nous tâcherons de répondre à ces questions. Dans un premier temps, nous verrons que le siècle des Lumières, des penseurs de la liberté, fut aussi celui durant lequel on chercha à libérer le corps du carcan dans lequel il était enfermé sur le plan social et religieux. La deuxième partie nous resitue dans le système dichotomique qui était celui du temps et qui plaçait les actes, voire les êtres, du côté du vice ou de celui de la vertu. Pour mesurer les questionnements des femmes, il faut ensuite s'interroger sur l'éducation que recevaient les jeunes filles, en particulier celles qui étaient bien nées, puisque c'est surtout d'elles dont il est question dans les deux romans et que c'est encore exclusivement celles de l'élite qui pouvaient espérer recevoir une quelconque instruction. Enfin, pour apprécier leur degré de

liberté dans les choix de vie qu'elles adoptaient, il convient de le comparer à la marge de manœuvre dont jouissait l'autre sexe.

1. Le XVIII^e siècle : siècle des Lumières ou siècle de libertinage ?

« Plusieurs des personnages qu'il met en scène ont de si mauvaises mœurs qu'il est impossible de supposer qu'ils aient vécu dans notre siècle ; dans ce siècle de philosophie, où les lumières, répandues de toutes parts, ont rendu, comme chacun sait, tous les hommes si honnêtes et toutes les femmes si modestes et si réservées »^[4]. Voici comment Choderlos de Laclos introduit le roman dont il est l'auteur. Nous allons voir à quel point cet avertissement est à prendre au second degré.

1.1. Les auteurs licencieux et leur rapport à la société

1.1.1. L'érotisme de Crébillon

Le prologue de Laclos est ironique. En effet, le XVIII^e siècle a compté de nombreux auteurs licencieux et plus encore d'ouvrages scabreux qui circulaient sous le manteau à la faveur d'un public de moins en moins analphabète. Choderlos de Laclos s'est inspiré de plusieurs ouvrages pour imaginer le caractère de ses personnages ou leur prêter des lectures qui l'avaient lui-même marqué. L'intertextualité est particulièrement riche en clin d'œil à des auteurs et des ouvrages très récents voire contemporains de Laclos, tels que *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, la *Clarisse Harlowe* de Samuel Richardson, ou l'écrivain Claude Prosper Jolyot de Crébillon dit Crébillon fils. Les allusions faites à ses œuvres reviennent toutes sous la plume de la Marquise de Merteuil. Elle se réfère au *Sopha* dans la lettre X, dans laquelle elle fait à Valmont le récit de sa soirée avec son amant.

Il n'est en revanche pas fait allusion à l'œuvre la plus célèbre de Crébillon fils, *Les Égarements du cœur et de l'esprit* (1736-1738). Le narrateur de ce roman est un M. de Meilcour. Il admire le comte de Versac et place sa confiance en lui. Ce dernier, soucieux de faire des émules, lui confie ses vues

et l'instruit de ses méthodes pour parvenir à ses fins. Si Valmont ressemble à Meilcour par sa vanité, c'est pourtant avec le libertin Versac que la ressemblance est la plus forte. Faisant preuve de la même misogynie pour avoir eu trop de succès faciles auprès des femmes, il sait exactement comment les séduire en jouant en permanence un personnage. Il justifie cette nécessité de se travestir par le pouvoir qu'elles ont de faire et défaire les carrières des hommes et ce, sans discernement. Malgré les quelques démêlés que connut Crébillon fils avec la justice, l'écrivain avait «pignon sur rue», le caractère subversif de ses écrits restant sans commune mesure avec ceux de Sade.

1.1.2. Sade ou la pornographie raisonnée

Autrement plus célèbre pour nos contemporains est le marquis Donatien-Alphonse-François de Sade dont le nom est passé sous une forme substantivée dans le langage courant pour désigner cette perversion que l'on nomme sadisme. Contemporain de Rousseau et de Laclos, il est l'auteur, entre autres, des *Infornes de la vertu*. L'auteur fait narrer à son héroïne comment, encore enfant, devenue orpheline et misérable, elle est rejetée par ceux à qui elle demande secours, ecclésiastiques y compris, avant de rencontrer des êtres crapuleux qui n'ont de cesse de lui infliger les pires sévices pour servir leurs propres plaisirs. Sade dresse le portrait de personnages dévorés par la cupidité et la concupiscence, issus pour beaucoup d'entre eux de la noblesse et du clergé, qui prospèrent en défiant la morale. Plus encore, il montre comment Justine, qui, bravant les épreuves, s'efforce de continuer à croire à la providence divine et à faire le bien, subit les revers qui la conduisent au drame.

Au-delà de son caractère pornographique, l'œuvre de Sade est réellement subversive en ce qu'elle se place au-delà de toute morale. Elle nous offre une pornographie que l'on pourrait qualifier de «raisonnée». Les orgies sont entrecoupées par les discours des personnages qui philosophent et dissertent sur le bien et le mal, la morale et l'éducation, la justice et la liberté et érigent leur débauche en système. C'était pour l'auteur l'occasion de défendre son droit à la luxure et d'exposer ses considérations athées. Ses positions jugées amORAles furent condamnées sévèrement, et Sade connut la séquestration, fut même embastillé de 1784 à 1789 et ne dût d'échapper à la peine capitale qu'à la grâce qu'il obtint du roi. Ces séjours réitérés en prison montrent assez la sévérité de l'Église en la matière autant que le caractère théorique de ces condamnations, contournables pour les puissants. Sade, Crébillon, Laclos et Rousseau par le récit qu'il fait faire à l'amant de Julie, dépeignent une société française aux mœurs légères, tout du moins parmi la noblesse, et en tous cas à Paris. La légèreté des mœurs, pourtant, n'est pas un gage de leur liberté, et les philosophes du siècle aspirent à libérer l'esprit tandis que les libertins s'appliquent à libérer le corps.

1.2. Liberté de l'esprit et liberté du corps

1.2.1. Liberté intellectuelle

Même si elle fut publiée alors que les Lumières touchaient déjà à leur fin, la définition qu'en donne Emmanuel Kant est volontiers citée en référence: « *Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. [...] Aie le courage de te servir de ton propre entendement!* »^[5]. En France, les philosophes critiquent sévèrement la religion catholique, religion d

État, qui, selon eux, favorise cet état de tutelle. Ils se reconnaissent volontiers athées ou déistes. Mais la répression de l'insubordination est organisée par le pouvoir politique absolu qui fonctionne de pair avec le clergé pour imposer une manière de penser. Il est vrai que le peuple au XVIIIe est de moins en moins analphabète. La presse se développe et les salons propagent les sujets de discussion qui intéressent l'élite. Mais la France de l'Ancien Régime absolutiste est encore celle où les ouvrages n'obtiennent le droit de publication qu'après avoir reçu l'aval du roi. Dans la *Nouvelle Héloïse*, Rousseau offre une autre image de la vie publique avec, par exemple, la cité genevoise. La sortie de l'état de tutelle passe par l'instruction. Nous reviendrons sur ce point.

Les philosophes des Lumières remettent en question l'existence de Dieu, ce qui aboutit à plusieurs conclusions. Premièrement, l'homme n'a pas de place préétablie sur terre. Il peut aspirer à s'épanouir en tant qu'individu. C'est remettre en question la société holiste dans laquelle chacun est partie bien déterminée d'un corps qui ne peut fonctionner sans elles toutes. Deuxièmement, ils veulent croire que l'homme est libre de ses actes. Il s'agit alors de s'interroger d'une part, sur ce qui fera son bonheur, d'autre part, sur les devoirs qui le rattachent de manière indéfectible à sa communauté. Les deux éléments s'articulent autour du concept de vertu. Le nombre même des occurrences du terme «vertu» dans nos deux romans atteste de l'importance du concept dans la réflexion philosophique du temps. Il est souvent associé aux mots «honneur» et «devoir». À en croire l'héroïne de Rousseau, la félicité est atteinte par la liberté de s'instruire et l'accomplissement intellectuel: « L'esprit s'orne, la raison s'éclaire, l'âme se fortifie, le cœur jouit : que manque-t-il à notre bonheur ? »^[6]. Saint-Preux cependant ne semble pas l'entendre de cette oreille. Il fait appel aux sens, à l'instinct de Julie. Il parle de «la voix de la nature»^[7].

1.2.2. Liberté des mœurs

L'amour extra-conjugal est toléré tant qu'il est platonique, mais il le reste rarement et les amants finissent par céder au plaisir de la chair, ce qui porte bien évidemment davantage à conséquence pour les amantes. Ces aventures ne sont toutefois pas l'objet de la vindicte publique tant qu'il est possible de fermer les yeux. Les apparences doivent être sauvées, pour le maintien de l'honneur lié au nom que l'on porte. La société de la fin du XVIIIe siècle est en transition, elle a commencé d'évoluer de la société d'ordres vers une société de classes, et les individus sont partagés entre les devoirs qu'ils ont à rendre à la communauté à laquelle ils appartiennent et le désir croissant de jouissance et d'épanouissement personnel.

D'où l'importance pour les femmes de ne pas porter un enfant dont la paternité ne puisse manifestement pas être attribuée à une relation légitime. Julie redoute l'amour charnel dont elle sait qu'il pourra la perdre et déshonorer sa famille. Et si Cécile ne craint pas les conséquences de sa liaison avec Valmont, c'est qu'elle ignore la manière de concevoir les enfants. Les historiens savent que le préservatif était déjà connu à l'époque classique et que les méthodes contraceptives, même si elles laissaient à désirer, permettaient parfois d'éviter une grossesse non désirée. Valmont évoque les «précautions»^[8] dont il a pris soin de ne pas informer Cécile. Le thème n'est pas abordé dans *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, mais lorsque Julie craint d'être tombée enceinte, ce n'est qu'au bout de deux ans de sa relation avec son amant, d'après ce que les furtives indications temporelles laissent supposer. Les historiens savent par ailleurs que, dans la France du XVIIIe siècle, le recours à ces précautions, bien que strictement condamné par l'Église, se généralise, faisant diminuer

considérablement la natalité.

1.3. La volonté des femmes de ne pas être en reste de cette libération

1.3.1. Statut juridique de la femme

Les Liaisons dangereuses offrent un éventail de personnages féminins plus vaste que *Julie ou la Nouvelle Héloïse*: les rôles qu'occupe la femme dans la société y sont plus variés et, avec la vieille tante, la jeune fille et les femmes d'âges divers, sont représentés plusieurs générations et plusieurs statuts. Les Volanges représentent une mère et sa fille, Tourvel une jeune femme mariée depuis peu, Merteuil une veuve qui a l'usage du monde et, parmi les personnages secondaires non-épistoliers, Émilie, comme Laure, l'amante de Milord Edouard, offrent un portrait esquissé de courtisane^[9].

[...]

[1] Jacqueline de Romilly, préface de *La Vertu*, PUF 2009, p. 3

[2] Gallica, *Dictionnaire de Trévoux*, tome 8, article «vertu».

Nous avons choisi de citer le dictionnaire de Trévoux de préférence à d'autres souvent cités en référence comme celui de Furetière, par exemple, d'une part parce que, rédigé de 1704 à 1771, le dictionnaire de Trévoux est contemporain des œuvres étudiées, d'autre part, parce que c'est celui auquel se réfère systématiquement l'édition des *Liaisons dangereuses* qui est la nôtre.

[3] Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, GF Flammarion Paris 1967, II, Lettre XXI, p. 192

[4] Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Le livre de poche Paris 2002, avertissement de l'éditeur, p. 37

[5] Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières?*, GF Flammarion Paris 1991, p. 43. Les passages en italique sont soulignés par Kant.

[6] Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, I, Lettre IX, p. 25

[7] *Ibid.*, I, Lettre X, p. 25

[8] Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, *op. cit.*, III, Lettre CX, p. 353

[9] Notons au passage que, si «courtisane» est le féminin de «courtisan», celui qui faisait sa cour au roi, sa signification en est cependant tout autre. Le Trévoux les définit comme des «femmes livrées à la débauche publique, mais qui sont un peu considérables, et qui mettent un air de décence dans un métier qui n'en est guère susceptible», Gallica, *Dictionnaire de Trévoux*, Tome 2, article «courtisane», p. 997